



Dispositif

- Quoi ?** Des services numériques essentiels
Pour qui ? Un dispositif accessible à toutes les collectivités du département.
Pourquoi ? Proposer des outils cohérents, sûrs et à coût « service public »

Présence en ligne	Continuité	Sécurité
<ul style="list-style-type: none">Messagerie mairie@ma-commune.frPage internet www.ma-commune.frTéléFormulaires Démarches simplifiées	<ul style="list-style-type: none">Certificat RGS**Partage de fichiersOutils de signature et de télétransmission via PastellPlateforme Marché Publics	<ul style="list-style-type: none">Sauvegarde en ligne : 60Go pour les données essentiellesSensibilisation à l'archivage, dont l'archivage numérique

>> Accompagnement par les équipes Cre@tic du CDG 59

Pour chaque service du dispositif Mairie Connectée, vous bénéficiez d'un accompagnement à l'utilisation lors de leurs prise en main, puis dans la durée.



Informations complémentaires et modalités d'adhésion : cliquez, scannez ou contactez au choix

03 59 56 88 80

mairie-connectee@cdg59.fr

<http://www.creatic59.fr/mairie-connectee/>

